

La Palestine à l'ONU

Mise en contexte

Le développement des relations et des échanges d'ordre culturel, économique et politique à l'échelle mondiale, caractéristique de la mondialisation, affecte les pouvoirs des États. Tous les champs d'intervention des États sont concernés par l'introduction de normes découlant d'accords internationaux. Des États voient ainsi leurs pouvoirs d'action parfois redéfinis, voire réduits.



Les États qui adhèrent à des accords acceptent de se soumettre à certaines contraintes : objectifs à atteindre, échéances, etc. En cela, des institutions internationales exercent certaines pressions sur les actions des États. Par exemple, dans le domaine de la culture, on observe une tendance à l'uniformisation, notamment en ce qui a trait au cinéma, et, dans le domaine du droit international, on assiste à l'instauration de tribunaux. De plus, les activités des entreprises multinationales, parce qu'elles dépassent les frontières des pays, sont soumises à des réglementations internationales qui, elles aussi, remettent en question les pouvoirs des États.

Dans le contexte de la mondialisation des marchés, les États tendent à établir des accords, voire à se regrouper en ensembles économiques (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique [APEC], Accord de libre-échange nord-américain [ALENA], par exemple) ou en ensembles politiques (Union européenne [UE], par exemple). Si cela contribue à doter les États de moyens d'intervention plus efficaces dans plusieurs domaines, leur souveraineté peut cependant en être affectée.

Le partage des pouvoirs entraîne des négociations, soulève parfois des tensions et pose la question de la souveraineté des États, lesquels doivent partager davantage la gouvernance. Qui possède les leviers de décision dans le monde? Pour quelles raisons des États acceptent-ils d'adhérer ou non à des accords internationaux? Qui établit les normes internationales en matière de consommation?

source : Programme du MELS/monde contemporain

Problématique de la Palestine et de l'ONU

La Palestine et une bonne part des membres de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) sont présentement en train de négocier pour que l'état palestinien puisse accéder au "statut" de membre permanent à l'Assemblée générale de l'organisation mondiale. Mais tout ne va pas pour le mieux, certaines nations s'opposent à cette mise en candidature. Pourquoi? Qu'a à gagner l'Autorité palestinienne dans ce nouveau statut ? Pourquoi certains pays ne le voient-ils pas d'un bon oeil?

Votre tâche

En tant qu'observateur extérieur, vous devez aller présenter une plaidoirie en faveur **ou** en défaveur de l'introduction de la Palestine au rang de membre à part entière de l'ONU.

Votre plaidoirie doit réussir à convaincre les membres permanents du Conseil de sécurité de l'organisation (États-Unis, France, Royaume-Uni, Chine et Russie) et les deux tiers des membres de l'Assemblée générale.

Pour y parvenir vous devez

- a. démontrer votre compréhension des mécanismes de prise de décisions à l'ONU.
- b. être en mesure d'évaluer les pour et les contre, pour l'état concerné et pour les autres états du monde, de ce nouveau statut.

Étapes à suivre

1. Renseignez-vous sur l'ONU.
2. Renseignez-vous sur la Palestine et l'État d'Israël (histoire).
3. Établissez d'abord ce que veulent dire les concepts suivants:
 - a. Qu'est-ce qu'un état? La Palestine en est-elle un?
 - b. Comment définir le concept de souveraineté?
 - c. Qu'est-ce que le droit international?
 - d. Qu'est-ce que la gouvernance?
 - e. Qu'est-ce que l'intégration dans le contexte d'état et d'organisations internationales?
 - f. Que veut dire l'uniformisation dans ce contexte?
 - g. Comment définir l'interdépendance et la mondialisation?
4. Donnez-vous une première compréhension des connaissances liées au thème
 - i. Accords internationaux et multilatéraux
 - ii. Entreprises multilatérales
 - iii. Groupes d'influence
 - iv. Institutions internationales
 - v. Mondialisation des marchés
 - vi. Politiques culturelles, économiques et environnementales
 - vii. Regroupements politiques
 - viii. Zones économiques

5. Évaluez les avantages et les inconvénients économiques, politiques, culturels et sociaux de faire partie de l'ONU.
6. Répondez à la question: Comment l'accession de l'Autorité palestinienne au rang de membre permanent de l'ONU pourrait lui faire accéder à la souveraineté ou la modifier?
7. Renseignez-vous sur les sympathisants et les opposants à cette candidature et le fondement de leur position.
8. Rédigez un texte qui expose l'essentiel de votre argumentaire que vous remettrez aux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (dont votre enseignant fait partie).
9. Présentez oralement à ces mêmes membres le fruit de votre réflexion.

Références et sources d'information

- ➔ Le livre **MONDES** de monde contemporain pour les connaissances de base sur l'organisation, les pouvoirs et les capacités d'action des états. Consultez les **pages 220 à 287**, particulièrement les dernières pages qui sont font la synthèse du thème.
- ➔ Le journal Le Monde, dont [cet article](#) en date du 21 septembre.
- ➔ L'agrégateur de presse du site du [Récitus - monde contemporain](#).
 - ➔ [Centre d'actualités de l'ONU](#) (site international)
 - ➔ [Le Devoir](#) (site québécois)
 - ➔ [Le Monde diplomatique](#) (site français)
 - ➔ [Le Monde](#) (site français)
 - ➔ [Le courrier international](#) (site français)
 - ➔ [France 24](#) (site français)

Modalités de réalisation

Durée de la préparation: 8 périodes + 2 périodes de présentation

Durée de la présentation: 15 minutes par délégation

Remise des documents informatifs: 11 et 12 octobre 2011

Dates des présentations: 12 et 13 octobre 2011